L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT.

JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE.

PAR MM. A. MAGNE & Cie.

NOUVELLE-ORLÉANS :

MERCREDI MATIN, 8 MARS 1843

PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

HENRY CLAY.

Traduit du Morning-Post. — Les journaux anglais, qui sur un ou deux ou trois échos plus ou moins retentissants, ont fait grand bruit d'un tour de passe-passe dont M. Webster se serait, suivant eux, rendu coupable vis-à-vis de Lord Ashburton, lequel tour de passe-passe ne contribuerait pas peu à dépouiller le traité de tout caractère de bonne foi et de dignité.*

Voici le fait comme le racontent les journaux anglais et ceux qui les ont copiés : dans la discussion à huis clos sur la ratification du traité, M. Rives, déclara que le secrétaire d'Etat était en possession d'une carte géographique sur laquelle, au moment où fut négocié le traité de 1783, Franklin avait tracé les frontières qui devaient séparer les Etats-Unis et les possessions anglaises de l'Amérique du Nord. Cette carte adressée par Franklin à M. de Vergennes, ministre de Louis XVI, fut retrouvée aux archives des affaires étrangères par M. Sparks qui la tenait au gouvernement de Washington.

Or, à ce qu'il paraît, la ligne tracée à l'encre rouge par Franklin sur cette carte, correspond exactement aux frontières réclamées dans l'origine par les Anglais. De là accusation de *fourberie* contre M. Webster ! De là les injures contre le caractère américain, lancées par les journaux anglais, enregistrées par leurs échos !

Nous ne sommes nullement, on le sait du reste, les partisans de M. Webster ; nous n'avons pas le moins du monde l'envie de justifier sa conduite pendant la négociation avec Lord Ashburton ; mais il nous semble que l'on fait ici bon marché des lieux négociateurs, et surtout de Lord Ashburton et qu'on les traite comme des enfans qui vont à l'école. Comment, en s'imaginer que l'envoyé du gouvernement anglais se rendant en Angleterre sans être pourvu de tous les documens nécessaires, pour mener à bien la question principale des négociations ! Il est plus que probable que Lord Ashburton connaissait parfaitement l'existence de la carte à laquelle on fait allusion, et cette opinion est celle que M. Benton a avancée dans le Sénat en répondant à M. Rives qui prétendait qu'il fallait se hâter de ratifier le traité de peur que, "notre secret venant à se découvrir, nous ne fussions exposés à perdre plus que le traité ne nous donnait."

"Le paragraphe qu'on vous a cité pour vous engager à ratifier le traité, je vous le citerai à mon tour, a dit l'honorable sénateur, pour vous prouver que l'envoyé anglais connaissait avant nous notre secret. Voici ce paragraphe :

"L'examen de ces cartes et de ces documens m'a donné la conviction que les hauteurs qu'ont eu en vue les négociateurs du traité, sont les seules hauteurs qui fussent alors connues et qui se trouvent à la source du Penobscot, du Kennebec et des cours d'eau à l'Ouest de Ste. Croix; et que les susdits négociateurs ne savaient pas exactement où les mènerait la ligne septentrionale; et, s'il n'entrait pas dans mes desirs de couper court à cette discussion, je croirais que l'on pourrait tirer en faveur de cette opinion un fort bon argument des termes mêmes du traité. Dans les négociations avec M. Livingston, et plus tard avec M. McLane, cette explication parut prévaloir; et, comme vous le savez, on proposa de chercher ces hauteurs vers l'Ouest, seule direction où, selon moi, on puisse les trouver pour répondre parfaitement à la description donnée par le traité. *Si cette question vaillamment examinée en venait à un nouvel examen, je ne désespérerais pas le moins du monde de trouver quelque confirmation de mon opinion sur ce point.*"

N'est-ce point là, a ajouté M. Benton, n'est-ce point là cette ligne indiquée sur la carte *secrète* de Paris ainsi que sur celle qui se trouve à la bibliothèque du Congrès? Et la déclaration qui accompagne cette indication n'est-elle pas assez significative? Lord Ashburton *ne désespère pas, dans un examen ultérieur, de trouver la confirmation de son opinion.* N'est-ce pas là une preuve qu'il était au fait de la découverte faite par M. Sparks!"

* Trésorier d'Etat. — M. Wm. Debuys a été nommé hier Trésorier d'Etat, après douze tours de scrutin. Le général Debuys succède à M. F. Gardère, dont la longue gestion n'a pas suffisamment contre lui un reproché. La place de Trésorier est une des plus importantes de l'Etat, et dans ces temps de difficultés pécuniaires et d'embarras, elle exige une grande habileté et l'habitude du travail pour en remplir les devoirs. Nous ne doutons pas que le général Debuys, dont l'intégrité et la capacité sont bien connues ne s'en acquitte à son honneur.

Billets de Municipalité. — On lit dans le *Courrier* d'hier soir :

"Conformément à une résolution du Conseil de la première Municipalité, adoptée hier soir, VINGT MILLE PIASTRES de Bons municipaux retirés de la circulation, ont été brûlés ce matin par un comité nommé à cet effet. Voilà un acte de destruction aussi méritoire qu'exécutif. Il serait à souhaiter que les deux autres Municipalités en fissent autant.

Révolution à Haïti. — Par le brick Joseph Atkins, qui a touché à Holmes Hole, le 21 du mois dernier, on a appris que ce bâtiment avait été obligé de partir des Cayes le 29 janvier, par suite d'une insurrection qui venait d'éclater ou est sur le point d'éclater. Déjà 20 ou 25,000 insurgés étaient campés dans la plaine. Les habitans de la ville s'armaient en toute hâte. Les négocians et les notables s'embarquèrent avec ce qu'ils avaient de plus précieux sur les bâtimens qui se trouvaient dans le port. Ceux-ci se préparèrent à mettre à la voile, à l'exception de la goélette James, de Marblehead, qui n'avait pas de fret. Au moment du départ de l'Atkins, on sut que les insurgés avaient envoyé dire qu'ils voulaient l'abolition du despotisme militaire qui gouvernait le pays, ou bien qu'ils marcheraient sur la ville.

Stabat Mater de Rossini. — La société de l'*Athénée Musical* fera entendre pour la seconde fois le Stabat de Rossini, lundi prochain, à l'Eglise St-Patrick. Nous ne doutons pas que le public ne montre tout autant d'empressement qu'à la première exécution de ce bel œuvre. Le produit de ce nouveau concert est destiné encore à une action des plus méritoires. Il servira à venir au secours de l'un des asyles d'orphelins les plus pauvres de notre ville. L'appel de l'*Athénée Musical* ne saurait manquer d'être encore entendu.

Le Dr. Lardner — Nous avons annoncé, d'après un journal de Philadelphie, que le Dr. Lardner était abandonné par Mistriss Heaviside ; c'est une erreur. La liaison qui existe entre le docteur et cette dame dure toujours, et l'on assure qu'elle a pour elle maintenant non seulement la considération du temps, mais même celle de la légalité.

Le Cabinet. — Les bruits relatifs à la dissolution du Cabinet prennent de la consistance, dit une correspondance de Washington partant la date du 24 février. M. Forward est encore à son poste aujourd'hui, mais on assure qu'il a envoyé sa démission et qu'il quitera sous peu définitivement midi prochain. Voici la dernière composition ministérielle à laquelle on s'est arrêté : Secrétaire d'Etat, M. Upshur ; — de la trésorerie, M. Spencer ; — de la guerre, M. Porter ; — de la marine, M. Cushing. Cet arrangement suppose, comme vous le voyez, la retraite de M. Wilkins, et je ne sais pas si c'est bien là le compte du secrétaire d'Etat. On pense cependant que M. Webster est fatigué de ses associations actuelles, ou plutôt qu'il est dégoûté de tout l'entourage du Président. Ceux qui connaissent le grand orateur prétendent que plus d'une fois il s'est décidé à quitter, mais que, cédant à ses irrésolutions habituelles, il s'est toujours ravisé au moment décisif. Les avantages pécuniaires et les jouissances d'amour-propre qu'il trouve dans le poste qu'il occupe sont pour beaucoup dans son indécision. Mais enfin cette indécision trop longtemps prolongée doit cesser. Quelle sera la retraite de M. Webster? Sera-t-il chargé d'une mission spéciale? ambassadeur en France? ambassadeur en Angleterre? ou bien redescendra-t-il... avocat comme devant! Nul ne saurait encore le dire. Quant à M. Forward, il se retire par ordre supérieur. Les nominations seront soumises au Sénat avant l'ajournement; celle du secrétaire de la Trésorerie bien positivement.

"Tout le monde paraît croire que M. Jennison sera rappelé d'Autriche et M. Tonna de Russie. *On a besoin de leurs places.* Il faut souhaiter que l'on songe un peu dans les nouvelles nominations, à choisir des hommes convenables aux postes qu'on leur confiera. M. Upshur aura l'occasion belle, s'il entre au département de l'Etat, pour se faire honneur en faisant attention à ce point. Notre corps diplomatique, grâce à Thomas qui depuis ces derniers temps y a la haute main, a besoin d'une réforme presque complète. Il a besoin qu'on y fasse entrer des hommes dont le talent et le caractère puissent lui rendre sur yeux de l'étranger la considération qui l'abandonne tout les jours."

Extrait de la Correspondance particulière de l'Abeille.

Washington, 23 février 1843.

Sénat. — Parmi les nombreux rapports qui se sont présentés aujourd'hui, il faut distinguer le double rapport du comité du commerce au sujet du système des entrepôts : la majorité s'est prononcée contre ce système qui n'est pour lui la minorité. Le bill d'allocation pour la marine a subi sa troisième lecture. Après avoir été adopté, il a été repris en considération sur la proposition de M. Benton, qui alors a proposé de renvoyer le bill à un comité spécial chargé de supprimer toute appropriation relative à l'escadre des côtes d'Afrique. Cette motion était basée sur le dernier discours de Sir Robert Peel au parlement anglais. Pour répondre à l'interpellation qui lui avait été adressée hier par le même M. Benton, le président du comité des affaires étrangères, M. Archer, a communiqué au Sénat l'Extrait suivant d'une dépêche adressée au Gouvernement par M. Everett, notre ministre en Angleterre :

"*Londres, le 3 Février 1843.*

M. Everett à M. Webster.

"Le Parlement a été ouvert hier par commission. J'ai assisté à cette ouverture et aux intéressantes débats qui ont suivi le discours de la Reine à la Chambre des Communes. Vous pouvez juger de ma surprise en entendant la singulière allégation de Sir Robert Peel qui prétend que la lettre qui m'a été adressée par lord Aberdeen le 20 décembre 1841, est restée depuis lors sans accusé de réception et sans réponse. L'accusé de réception a été donné par moi deux jours après, c'est à dire le 23 décembre 1841, dans une note qui malgré son peu d'importance fut transmise à M. Fox par lord Aberdeen, et plus tard communiquée au parlement et imprimée.

"Dans cet accusé de réception, j'annonçais à lord Aberdeen que je saisirais la première occasion pour lui présenter quelques observations sur les importantes questions soulevées par sa lettre. Je m'étais contenté d'un simple accusé de réception à la note de lord Aberdeen, en ajoutant dans une que je comptais répondre prochainement au contenu de cette note, parce que tout récemment arrivé à mon poste, je n'avais pas encore reçu les instructions que vous m'avez promises et qu'il était de mon devoir d'attendre, surtout au moment où lord Aberdeen essayait de modifier la position de son prédécesseur et n'en adoptait plus le langage. Les instructions que j'attendais me sont arrivées sur douze arrivées en temps opportun, et l'on eût décidé presque immédiatement qu'un envoyé spécial partirait pour l'Amérique. Ce fut le 27 décembre que lord Aberdeen me prévint par une note que lord Ashburton allait s'embarquer pour l'Amérique, avec plein pouvoir pour régler tous les points en litige, y compris la question du droit d'examen qu'il lui paraissait plus difficile. Lord Aberdeen ajoutait qu'il devenait presque inutile pour nous de continuer toute correspondance entre nous sur les différends des deux pays; et que, bien qu'il fut prêt à examiner tous les faits et toutes les observations que je lui adresserais relativement aux négociations qui se poursuivaient à Washington, bien qu'il fut disposé aussi à répondre, il pensait qu'il ne pourrait résulter aucun avantage de cette double discussion. Telles furent en somme les observations de lord Aberdeen que je vous communiquai dans ma dépêche du 31 décembre.

"La négociation eut lieu, et l'heureux dénouement de cette négociation rendit inutile la reprise de toute discussion sur un sujet si longtemps controversé. En fait, du moment où la mission spéciale me fut annoncée, je considérai la question comme terminée, et tout aussi peu à reprendre relativement au droit d'examen qu'au droit de visite que relativement à la ligne des frontières ou à l'affaire de la Caroline."

Après cette intéressante communication, un débat très animé s'est élevé sur la motion de M. Benton. M. Archer et quelques autres sénateurs prétendaient qu'il n'existait aucune différence réelle d'opinion entre l'Angleterre et l'Union sur le droit de visite, dans le sens général de ce droit, et que le 8me article du traité n'était rien autre chose que la suspension de ce droit par rapport à la côte d'Afrique et à la traite. M. Benton et d'autres au contraire affirmaient qu'il y avait là une grave mésintelligence qu'il fallait éclaircir. Pendant quatre heures la discussion roula sur ce point; puis le Sénat déclara que le traité devait être exécuté de bonne foi, en repoussant par 36 non contre 4 oui la motion de M. Benton. Le bill d'appropriation de la marine resterea donc tel qu'il a été voté.

Le bill pour venir au secours de la Compagnie du chemin de fer d'Ouest Féliciana, a été adopté, après la suppression de la seconde clause. Puis le Sénat s'est fermé en assemblée exécutive.

Chambre des Représentans — La séance de la Chambre n'a pas offert un grand intérêt. Nos représentans ont seulement retranché quelques bills d'appropriation, si bien que d'après le calcul du comité des voies et moyens, il y aura le 1er. janvier prochain un trésor un surplus d'environ six millions de piastres.

Washington, 24 fév. 1843.

Sénat — La première partie de la séance est presque dépourvue d'intérêt. Le bill de la Chambre pour l'abrogation de la loi sur les faillites et le substitut proposé par le comité judiciaire, se présentant à leur tour de rôle devant le comité général. M. Berrien, dans un discours fort long, mais plein d'habileté, expose les vues du comité judiciaire qui croit qu'une modification de la loi sur les faillites, est de beaucoup préférable à son abrogation. M. Walker propose un amendement au substitut du comité, et une longue discussion s'engage sur un point d'ordre. Le Sénat s'ajourne sans avoir rien décidé.

La Chambre des Représentans, après quelques affaires tout-à-fait secondaires, s'occupe du bill pour suspendre la seconde section du bill d'appointissement, en ce qui touche les élections du prochain Congrès. Une assez longue discussion a lieu sur ce sujet dans le comité général ; puis le bill est repoussé à deux reprises différentes, d'abord par 90 voix contre 90, puis par 100 contre 93. Le bill pour régler la manière de recevoir les témoignages dans les élections contestées se présente ensuite; il subit quelques amendements qui le rendent de tout point semblable à celui qui fut l'an dernier *empoché* par le Président; puis il est adopté par 105 contre 82. La Chambre se forme ensuite en comité général pour l'examen du bill des appropriations civiles et diplomatiques, puis s'ajourne après lui avoir fait subir un certain nombre d'amendements.

Pennsylvanie. — Le gouverneur Porter a mis son veto sur le bill qui divise l'Etat en districts congressionnels. On lit à ce propos dans la *Tribune* de New-York : "Le message de veto du gouverneur Porter est l'un des documens les plus *bêtes* qu'ait jamais lancé un magistrat exécutif. Le bill de répartition avait passé au Sénat par une majorité considérable, et la Chambre l'avait voté par 51 voix contre 42. Sur 42 districts, il en laissait 8 aux whigs avec la chance de pouvoir en emporter deux ; il assurait donc aux locofocos 31 membres, c'est-à-dire près des deux tiers de la délégation. Et cependant le gouverneur Porter appose son veto sur le bill "parce qu'il ne veut pas confier la défense des principes démocratiques aux champions qui seraient sans doute élus si ce bill devenait loi." C'est là assurément de l'audace! C'est avouer hautement, effrontément que l'on n'est guère que par un intérêt de parti. Il n'y avait pas un seul gouverneur, si ce n'est M. Porter, dans toute l'Union, qui pût avoir si peu de vergogne. M. Porter, dit-on, aspire à figurer sur le ticket Tyler : assurément il en est digne."

RAPPORT OFFICIEL

Des Délibérations du Sénat de la Louisiane.

Lundi, 6 mars 1843.

M. Davidson, appelle le bill fixant l'époque des retours pour certains appels. Sur sa motion on dispense des règles et le bill passe.

Le même sénateur appelle aussi les bills relatifs aux élections dans la paroisse Washington. Passé.

M. Carter, présente une pétition de l'avocat chargé des poursuites dans la paroisse d'Est Féliciana. Renvoyé au comité des réclamations.

M. Downs présente un bill relatif au paiement des frais occasionnés par les poursuites et l'entretien des criminels. Il demande la dispense des règles pour mettre le bill à l'ordre spécial de quelque jour.

M. Hoa a fait observer que ce bill est le même que celui qu'il a combattu avec ténacité, mais sans succès, à la dernière session. Le but de ce bill est de faire retomber sur la paroisse d'Orléans, toutes les dépenses de la prison d'Etat, quoqu'il soit incontestable qu'elle sont occasionnées par les malfaiteurs de toutes les parties de l'Etat et de l'étranger. Il est aussi incontestable que pour un criminel condamné dans les paroisses de la campagne il y en a 99 à la ville, sur laquelle on reverse encore les criminels des paroisses Jefferson, Plaquemines, St. Charles, St. Jean Baptiste etc. L'honorable sénateur retrace ensuite la pénurie financière de la ville et les tristes effets d'une crise prolongée. Il démontre que le poids des impôts est déjà excessif pour les habitans de la Nouvelle Orléans.

M. Hoa ajoute qu'il ne voit pas la nécessité de la proposition qu'on a faite. Elle ne pourrait qu'exciter une révolution parmi les gens que les mauvaises affaires ont beaucoup aigris. Il conjure le Sénat de réfléchir aux conséquences d'une aussi grande injustice que celle qui existe dans le bill proposé, et de prendre en considération l'état de choses qu'il vient de rappeler. Si M. Downs insiste sur la présentation du bill, il le combattra de toutes ses forces. La taxe que ce bill imposerait aux citoyens d'Orléans serait insupportable ; il en résulterait que les portes de la prison resteraient ouvertes, que le crime marcherait impuni dans la cité et qu'il n'existerait plus d'ordre public.

M. Downs, ne *satisfait* pas à ce qu'on discutait aussitôt les mérites du bill, *tout* puisqu'on l'a fait il croit devoir y répondre : la répartition du trésor l'exige d'ailleurs. Il se sert d'argumens du précédent pour montrer qu'une économie sera introduite nécessairement dans ces dépenses, que les criminels seront jugés sans perte de temps, pour ne pas surcharger de frais la paroisse d'Orléans. Il fait observer ensuite que la répartition des frais de justice criminelle sont mal répartis parmi les diverses paroisses. L'année dernière *ces frais* se sont élevés à 260,000. Et cette année il s'élèvera probablement à plus. Il importe de les réduire ainsi que les frais de route des témoins et des employés chargés du service des warrants.

L'honorable sénateur ne veut pas entrer plus avant dans la discussion des mérites du bill pour le moment. Il désire seulement faire fixer la discussion pour un jour quelconque, afin d'être préparé à en détendre chaque section et démontrer la nécessité de l'adoption. Il demande cependant que le jour ne soit pas éloigné, vu la proximité de la clôture de la session.

La discussion du même sujet est continuée par MM. Waggaman et Hoa contre le projet, et par M. Downs en faveur.

M. Hoa présente une série de questions adressées aux trésoriers de paroisse, au juge de la Cour criminelle et à l'ancien avocat-général, concernant les points relatifs à l'administration de la justice criminelle dans la ville de la Nouvelle-Orléans, aux dépenses qu'elle occasionne, aux revenus de la paroisse &c. &c. La résolution est adoptée.

Le bill est qui à l'ordre du jour pour lundi prochain pour ou que les renseignemens demandés soient reçus.

M. Hoa présente une pétition d'un grand nombre de citoyens respectables, demandant qu'un remède soit apporté à la loi sur l'emprisonnement pour dettes.

Sur motion de M. Hoa la dite pétition est ordonnée à l'impression et référée au comité du judiciaire.

M. Downs, au nom du comité spécial auquel a été référée la pétition des propriétaires de la ville de Monroe, rapporte un bill conférant certains pouvoirs à quelques uns d'eux.

Sur motion de M. Davidson, le Sénat entre en session exécutive et s'ajourne après que les portes sont ouvertes.

Mardi, 7 mars 1843.

M. Waggaman annonce que le Congrès ayant passé un bill abrogeant la loi des faillites, et plusieurs personnes étant d'opinion que nos lois locales sur le même objet avaient été abrogées ou suspendues par la législation, il présentera un bill pour mettre en force nos lois sur les faillites afin de faire disparaître tous les doutes.

M. Downs, au nom du comité du judiciaire, rapporte un bill amendant la loi pour empêcher l'introduction des personnes de couleur libres dans l'Etat et pour d'autres objets. Ce bill est pris sous considération et passe.

M. Sparrow propose la réconsidération d'une des sections afin d'y introduire un amendement.

MM. Sparrow et Waggaman entrent dans des débats touchant cette motion, et ensuite le Sénat rejette la réconsidération.

M. Hoa, au nom du comité du judiciaire, présente un rapport favorable à l'Acte pour amender l'article 3184 du Code civil, et un autre rapport favorable à l'Acte relatif aux répartitions.

Le même sénateur, au nom du même comité, présente un rapport contre les divers projets d'amender les articles 2103 du Code civil et cour relatifs aux qualifications des électeurs, aux annonces judiciaires et aux monitions.

Le Sénat prend sous considération l'Acte pour amender l'article 3184 du Code civil et l'adopte ainsi que

L'Acte relatif aux répartitions.

Un message de la Chambre des Représentans annonce qu'elle est prête à recevoir le Sénat pour procéder à l'élection du trésorier de l'Etat.

Sur motion, le Sénat se rend à la salle des Représentans.

M. Bénéteurs sont présens.

Après divers ballottages sans résultat décisif, et la retraite de M. Bordelon, l'un des candidats, M. William Debuys est définitivement élu trésorier.

Sur motion, le Sénat retourne dans la salle de ses délibérations. Il entre en séance exécutive et s'ajourne à la réouverture des portes.

RAPPORT OFFICIEL

DE LA

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Mardi, 7 Mars 1843.

La Chambre se réunit conformément à l'ajournement. L'appel nominal constate la présence de 93 membres.

M. Chilton présente une pétition des habitans de la Pointe-Coupée qui demandent la formation d'un chemin conduisant du Bayou Morean à l'Atchafalaya. Référée au comité sur les améliorations intérieures.

M. O'Brien présente une résolution à l'effet de fixer l'ajournement des deux Chambres de la Législature au lundi 20 du courant. La résolution subit une première lecture.

M. Ratliff, du comité sur les réclamations, rapporte un bill pour venir au secours du shérif de la paroisse St. Jean Baptiste. Le bill est lu deux fois, M. Ratliff déclare que la réclamation de cet officier est fondée et semblable à celle portée par le shérif de Plaquemines auquel la Chambre a cru devoir venir en aide.

M. Bayliss propose de renvoyer ce bill ainsi qu'un autre qui a pour but de venir au secours des shérifs d'Est Baton Rouge et de Natchitoches, à un comité qui aurait ordre d'examiner la nature de ces réclamations.

M. Boudousquié dit que les bills dont parle le membre de Ste. Hélène ont été adoptés par le Sénat, d'après les rapports favorables du comité sur les réclamations. Le bill rapporté par le comité de la Chambre n'a été rédigé qu'après ample information sur la justice de la réclamation portée par le shérif de St. Jean Baptiste. M. Boudousquié s'étend un peu sur ce sujet.

M. Ratliff fait observer qu'il est inutile de renvoyer le bill au comité, puisque celui-ci ne pourrait que prononcer de nouveau rapport semblable au premier.

La motion pour renvoyer le bill au comité est repoussée, et le bill lui-même est adopté et passe après une troisième lecture.

Les bills pour venir au secours des shérifs d'Est Baton Rouge et de Ouachita sont pris ensuite en considération et référés au comité sur les réclamations.

Sur motion, de M. Wadsworth, et après dispense des règles, la Chambre s'occupe du bill pour venir au secours du shérif de la paroisse Plaquemines. Le bill est lu une troisième et dernière fois.

M. Benjamin remarque que ces réclamations de shérifs ne sont nullement fondées. Les shérifs-dit-il, sont tenus de ne recevoir que de l'or ou de l'argent; ils acceptent du papier, ils sont responsables de la perte qui peut en résulter pour le trésor. Pourquoi n'ont-ils pas échangé tout de suite ce papier pour de l'argent ?

M. Wadsworth dit que les banques n'ont émis de billets que d'après la permission obtenue de l'Etat, et que ces billets étaient habituellement reçus par les shérifs et le trésorier lui-même comme de l'argent. On ne pouvait pas prévoir la chûte des banques, et d'ailleurs l'exemple du trésorier justifiait la conduite des shérifs. Ces derniers ont coutume de verser le montant de leurs collectes entre les mains du trésorier à de certaines époques déterminées. Les shérifs, et surtout ceux de la campagne, ne pouvaient pas venir à la moindre somme qu'ils percevaient, la verser au trésor.

Le bill étant définitivement mis aux voix, l'appel nominal constate le résultat suivant : oui, 34; non, 8.

M. Cuthbertson annonce qu'il présentera incessamment un Acte pour créer un inspecteur des grains, des peaux et des cuirs pour les paroisses de Jefferson, d'Orléans et de St. Bernard.

M. Foley annonce qu'il présentera incessamment un bill pour légaliser certaines ventes judiciaires.

M. Rodgers, ainsi qu'il en a précédemment donné avis, introduit un Acte pour créer un inspecteur des graisses et du beurre. Référé au comité sur l'agriculture, le commerce et les manufactures.

M. Voorhies, du comité des enrôlements, annonce comme étant en règles, plusieurs bills et résolutions.

M. Brashear, du comité sur les améliorations intérieures, rapporte une résolution qui ordonne à l'ingénieur d'examiner l'état d'un certain chemin dans la paroisse des Avoyelles.

M. Brewer, ainsi qu'il en a précédemment donné avis, introduit un Acte pour amender la 23me section de l'Acte relatif à la liquidation des Banques.

Le même membre annonce qu'il présentera incessamment un bill pour venir au secours du shérif de la paroisse des Rapides.

M. Clark introduit un bill pour venir au secours de la paroisse d'Ouest-Baton-Rouge.

Le bill pour incorporer la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans est pris en considération, et passe après une troisième lecture, avec un amendement de M. Benjamin.

M. Voorhies, du comité des enrôlements, annonce qu'il a soumis divers bills à l'approbation du gouverneur.

Le greffier reçoit l'ordre d'aller avertir le Sénat que la Chambre est prête à procéder à l'élection d'un Trésorier d'Etat.

La séance reste suspendue pendant quelques instans, puis les deux Chambres se réunissent pour procéder à l'élection.

L'appel nominal constate la présence de 17 sénateurs et 62 représentans : total 69.

M. Wadsworth annonce M. Debuys comme candidat.

M. Ledoux annonce M. Bordelon comme candidat.

M. Winchester annonce M. François Gardère comme candidat.

MM. Carter et Winchester sont nommés vérificateurs.

Trois tours de scrutin font lieu sans amener de résultat : le Sénat et la Chambre prennent un recès de quelques minutes.

Après le cinquième tour de scrutin, M. Nicholls annonce que M. L. Bordelon se retire.

Six autres tours de scrutin ont lieu, sans amener l'élection d'aucun des candidats. Enfin, à la douzième épreuve, le nombre des votans étant de 69, la majorité absolue de 35, les voix sont partagées ainsi qu'il suit :

M. William Debuys,	37
M. François Gardère,	31
Voix perdues,	—
	69

M. William Debuys ayant obtenu la majorité des voix est déclaré dûment élu Trésorier d'Etat.

Les membres du Sénat étant rentrés, sur motion la Chambre s'ajourne.

OFFICIEL

NOMINATIONS PAR LE GOUVERNEUR

Avec l'avis et le consentement du Sénat

P. A. ROST,	Membres du Bureau de Circulation
GEO. URQUHART,	
FRED. DUPUYS,	
S. HUGHAT,	
H. GALLY,	
A. LEDOUX,	Commissaires Hypothécaires de la Banque des Banques, du ressort de la Nouvelle-Orléans, le 7 mars 1843.
H. B. CENAS,	
D. MONTANAT,	

Marié par le révérend abbé Barth, le 6 mars, M. ALEXANDRE DIQUEL, de cette ville, à Mlle CLARA DESSOMMES de la Havane.

☞ Il n'y a rien de plus imprudent et de plus dangereux que de négliger un rhume. Combien de personnes ont été atteintes de consomption par suite d'un rhume très léger qu'elles avaient négligé de traiter. A présent, heureusement, il y a un remède qui, sans nous exposer à des soins, nous procure le plaisir de nous guérir. Le baume de Marchand et Lafayette, de Alfen, chez Comstock & Ross, rue des Magasins, qui nous soulagera à l'instant et nous prolongera peut-être notre existence pour longtemps. Quelqu'il en soit, n'oublie négligez cet avis, vous pourrez bien vous en repentir, mais il sera trop tard. (Chronicle)

DERNIERS DATES.

New-York	fév 26	Londres	fév 3
Boston	fév 27	Liverpool	fév 4
Baltimore	fév 26	Paris	fév 1
Washington	fév 25	Havre	fév 1
Philadelphie	fév 26	Bordeaux	fév 28
Charlestown	fév 28	Vera-Cruz	fév 16
Havane	fév 25	Mexique	fév 2
Galveston	mars 4	Tampico	fév 4

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Persian, Robbins, Havre,	L H Gale
Orleans, Scate, New York,	A Cohen
Brigue Conroy, Carney, Boston,	Herrod & Darling
Brick Forest, Unwin, Salipe, Honduras,	A Fitz
Goel. Charles, Koffskey, Mobile,	Connolly & Wilson
Generaksimo, Brown, Mobile,	Capit
Margaret Ann, Holmes, Lagunn,	Capit
Crescent, Wangell, Wilmington, N. C	S & J Churchman
Steamer Penelope, Leonard, Mobile,	Capit

ARRIVES.

Bateau de remorque Tennessean, Burke, des Passes.
Bateau de remorque Southerner, Wham, des Passes.
Navire Floraway, Cushing, de Rio Janeiro.
Brick Uncas, Thompson, de la Havane.
Brigg Prince Albert, Flint, de la Havane.
Goel. Alexander, Armstrong, de Pensacola.
Goel. Warrior, Smith, de la Havane.
Goel. Select, West, du Port Leon, Fla.
Goel. Helen, Lawrence, des Attakapas.
Steamer Philadelphia, Myers, Cincinnati.
" Hov, Fell, Martin, Belfast.
" Gloster, Rudd, Mt. Landing.
" Belle of Clarksville, Girard, Nashville.
" Carrier, Choate, Lafourche.
" Fame, Haygood, Opelousas.
" Gov. Roman, Jones, Wm. Landing.

☞ Le navire HUDSON, de la Havane — Les consignataires par ce navire sont invités à envoyer leur permis à bord, vis-à-vis la presse d'Orléans, ou à

B & J F WHITNEY & Co.

7 mars 73, Camp.

☞ Le consignataire et le capitaine du brick français ELIZABETH, ne paraissent aucune lettre contractée par l'équipage de ce bâtiment.

C. DUPOUR.

3 mars

LOUIS MUIL, Agent,

INFORME ses amis et le public qu'il offre une bonne occasion à ceux qui ont besoin d'argenterie, de couverts français et américains, cuillères et fourchettes, qu'il offre à vendre au prix coutant par son seul couvert (cuillère et fourchette) ou par douzaine, comme aussi nouvel montre pour dames et pour hommes, bijouterie, plaques, pour clore différentes contignations.

Il donnera aussi le prix le plus élevé en échange du vieil or et du vieil argent.

Il achète aussi l'or et l'argent pour du comptant.

Les personnes qui tiennent maison voudront bien s'adresser à lui pour vendre ou changer leur vieil argent pour du neuf.

Il répare les montres et bijoux.

Au No. 61, rue de Chartres.

2 mars—1j

MOUSSE — 120 balles mousse, à vendre, 25 balles en débarquement du steamboat Techa. Et 25 du en magasin, s'adresser à

FELIX COLBUR,

8 mars—3 vis Toulouse, entre Chartres et Levee

☞ CHAPEAUX DE PAILLE — ☞

REÇU par le soussigné, une caisse chapeaux de paille conditionnés à Paris, dernière mode et à vendre au comptant.

F. FERRIET,

8 mars 50, rue Toulouse.

CAFE, vert de la Havane, en magasin, à vendre par

8 mars J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

CIGARES de la Havane — Un assortiment complet des meilleures qualités, à vendre par

8 mars J M CABALLERO, 32 Vieille Levée.

INDIGO de Caracas à vendre par

8 mars J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi soir, 7 mars 1843.

Les affaires ont été très limitées. La tenue du change s'est améliorée, les transactions se sont opérées avec une plus grande facilité.

Le temps qui a régné dans plusieurs et très désagréables beaucoup lui aux affaires du pays.

COTON — Arrivé depuis le 1 du courant, de Louisiane et Mississipi 19,247 balles, Tennessee et North Alabama 3,452, Arkansas 819, Mobile 240, Floridas 401, ensemble 16,508 balles. Expédié dans la même espace de temps pour Liverpool 13,001, Hull, 1,404, Havre 1,608, New York 239, Boston 1,105, Philadelphie 348, ensemble 17,905 balles, ce qui fait une réduction sur le stock de 1,783 balles et laisse en mains y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore sortis, 182 aujourd'hui, un stock de 187,434 balles.

ETAT DU COTON.

1842 Septembre 1er. Stock en mains,		4,428
Reçu depuis trois jours,	18,268	
Antérieurement,	179,130	189,398
		193,766
Expédié depuis trois jours,	17,901	
Antérieurement,	168,711	186,612
Stock en mains		187,054

Nous dislons dans notre revue de vendredi dernier, que le marché était assez actif à une baisse de 3/8 à 1/2d. sur les prix courants cotés avant la réception des nouvelles venues par le steamer. Depuis les opérations se sont bornées et effectuées à cause de la facilité de négocier les traites. Les détenteurs ont recouvré l'assurance que quelques jours auparavant ils avaient perdue. Les ventes de samedi et lundi ont été considérables et ont consisté en 3,000 balles, celles d'hier de 7000 et celles d'aujourd'hui de 5000, ensemble 15000 balles à une avance décidée de 1/4 d. Nous cotons en conséquence en faisant observer que les prix avaient une tendance à la hausse à la clôture du marché.

CLASSIFICATION DU COTON

Louisiane et Mississipi.

Ordinaire et bas, de	5 1/2 à 4 1/4
Ordinaire,	4 3/4 à 5
Bon ordinaire,	5 1/2 à 5 3/4
Bon ordinaire et petit courant,	5 3/4 à 6 1/4
Petit courant et courant,	6 1/2 à 7
Bon courant,	7 1/2 à 8

TABAC — Depuis notre dernier rapport, les acheteurs ont continué à largement opérer et le marché actuellement délivré d'une partie du stock, dont il était incertain quant à son aspect plus ferme. Les ventes de ces trois derniers jours se composent de 800 boucauts, parmi lesquels nous signalons : 112 boucauts, savoir : 11 F à 4 1/2, 17 do à 5, 38 S. à 4 1/2 X 2 1/2 boucauts de choix, savoir : 7 F à 1/2 ; 2 S 3 1/4, 17 boucauts savoir : 1 F à 4, 7 S. 3 1/4, 9 X 2 1/4, 167 boucauts beau, savoir : 12 F à 1/2, 57 S 2 1/2, 88 X 2 1/2. 228 boucauts, savoir : 27 F 4 1/2, 90 S 3 1/2, 120 X 2 1/2, 2 0 1 1/4, 17 boucauts de choix, savoir : 8 F à 1/4, 9 S 3 1/4, 101 boucauts, savoir : 3 F 4, 42 S 3, 56 X 2, 70 boucauts choix, savoir : 17 F 4 1/4, 34 S 3 1/4, 15 X 2 1/4, 4 X 2 1/2. La plus grande partie des opérations ont eu lieu pour l'Europe.

Arrivé depuis le 1 courant, 750 boucauts, expédié dans le même espace de temps, pour la Havane 30 boucauts, Antigue 10, New York 118, Philadelphie 26, ensemble 184.

ETAT DU TABAC.

1842 — Septembre 1, Stock en mains,	2253
Reçu depuis trois jours,	745
Antérieurement,	16,928 17,711
	19,964
Expédié depuis trois jours,	184
Antérieurement,	9,932 10,116
Stock en mains	9,848

SUCRE — Le marché a conservé un aspect très calme, qui doit être en grande partie attribué à la pluie qui pour est survenue et qui empêche les opérations des acheteurs. Néanmoins les prix sont très fermes de 3 à 4 lb. les qualités extrêmes. Les arrivages sont très fréquens et le stock actuellement sur la levée est très important. Nous